



# *Accompagner* les parcours de vie



**Direction  
des politiques sociales**

Activité 2022 - 1<sup>er</sup> semestre 2023

## Retraites



En relation avec 1 retraité sur 5 en France

**4,3 millions**  
de pensionnés

**705 000**  
nouvelles pensions payées

**7,6 millions**  
de cotisants à un ou plusieurs fonds



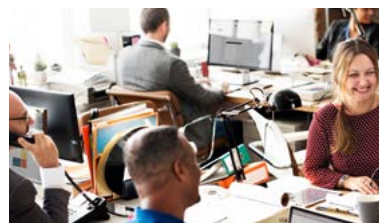
## Mon compte formation

**40 millions**  
de comptes personnels de formation

**1 983 €**  
montant moyen d'un compte personnel de formation

**6 millions**  
de dossiers acceptés

**Plus de 8 Md€**  
d'achats de formation



## Information

Partenaire des **55 000** employeurs publics

**3 000 000** d'appels téléphoniques traités par la plateforme relation clients

Site [politiques-sociales.caissedesdepots.fr](https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr) :

**1 523 000** visiteurs

et **1 710 000** pages vues

## Gestion financière et comptable



Financements perçus **72,81 Md€**  
dont **33,65 Md€** pour la retraite

Prestations versées **71 Md€**  
dont **32,34 Md€** pour la retraite

## Handicap



**2,7 millions**  
de visites de Mon parcours handicap,  
le site d'information officiel pour les  
personnes en situation de handicap et  
leurs aidants

**96 M€**  
versés par le FIPHFP pour favoriser  
l'insertion professionnelle et le maintien  
dans l'emploi



**MICHEL YAHIEL,**  
directeur des politiques sociales  
de la Caisse des Dépôts

## ☐ **Quels ont été les principaux chantiers concernant l'activité de gestion de régimes de retraites depuis début 2022 ?**

**Michel Yahiel :** Le premier que je citerai sera bien sûr le redémarrage de la réforme des retraites dont nous mettons en œuvre aujourd'hui les principales évolutions. Dès 2022, les équipes de la direction des politiques sociales ont engagé des travaux importants, notamment pour les deux grands régimes que nous gérons, la CNRACL et l'Ircantec.

Le deuxième grand chantier est celui qui concerne la coopération avec le Service des retraites de l'État pour faire aboutir le très grand projet informatique que constitue la mutualisation de nos systèmes d'information à horizon 2025 et au-delà.

Enfin, nous continuons à améliorer notre fonctionnement pour apporter toujours le meilleur service, en particulier, au travers de nos plateformes : *Pep's* pour les employeurs publics et *Ma retraite publique* à destination des affiliés qu'ils soient actifs ou retraités. Ce dernier service rencontre beaucoup de succès en cette période où l'on souhaite anticiper au mieux la retraite à venir.

## ☐ **Quelles sont les grandes avancées en matière de handicap depuis 18 mois ?**

**Laure de la Bretèche :** Le site *Mon parcours handicap*, que nous construisons en partenariat avec la CNSA, poursuit son développement en ouvrant de nouvelles rubriques sur la scolarité des enfants, les études supérieures, les aides techniques et, très prochainement, la vie intime et la



**LAURE DE LA BRETÈCHE**  
directrice déléguée des politiques sociales  
de la Caisse des Dépôts

parentalité, deux sujets qui constituent souvent un angle mort dans la vie des personnes en situation de handicap et de ceux qui vivent avec eux.

La fréquentation du site est en très forte progression, puisque depuis le début de cette année, plus de 2 millions de visiteurs sont venus chercher de l'information et de l'orientation, soit autant que tout au long de l'année 2022.

En améliorant le fonctionnement de la plateforme de demandes d'aides du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), nous avons aussi effectué des avancées importantes pour mieux répondre aux besoins des employeurs publics, en accélérant et simplifiant l'accès aux aides et en facilitant la signature de conventions pluriannuelles.

## ☐ **Du côté de la formation professionnelle, quels sont les temps forts que vous souhaitez mettre en avant ?**

**MY :** Tout d'abord, si l'on revient un peu en arrière, on constate que le compte personnel de formation a connu, depuis son lancement en novembre 2019, une très forte progression : 40 millions de comptes ouverts, 6 millions de dossiers de formation financés pour un montant de plus de 8 milliards d'euros. Raison de ce succès, avec les services de l'État nous avons dû renforcer les mesures de contrôle et de régulation pour éradiquer la fraude.

Aujourd'hui, nous nous employons à continuer d'améliorer en continu le service que nous offrons aux Français, aux organismes de formation, aux entreprises, aux branches professionnelles et aux régions.

Nous développons aussi de nouveaux services : le passeport de compétences, le passeport prévention et, pour permettre la répartition du solde de la taxe d'apprentissage, SOLTÉA qui met en relation 1,5 million d'entreprises et 11 000 établissements bénéficiaires.

## ☐ **Le domaine du Grand âge et de la Santé constitue une priorité pour la Caisse des Dépôts. En quoi cela se concrétise ?**

**LdIB :** L'action de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts consiste à favoriser le développement de solutions d'hébergement et d'aides à domicile et se concrétise notamment par des propositions alternatives aux EHPAD. Nous menons pour cela deux grands chantiers. L'un concerne la rénovation des résidences Autonomie qui constituent un secteur central pour Arpavie, filiale de la Caisse des Dépôts. En parallèle, nous souhaitons favoriser l'émergence d'un habitat inclusif choisi et c'est à cette fin que nous avons créé avec la Fondation des Petits frères des pauvres et le réseau Hapa, l'association et la plateforme Hapi qui a pour vocation d'orienter les porteurs de projets dans ce secteur et leur faire mieux connaître les sources de financement.

Dans le domaine de la santé, nous avons lancé un appel à projets sur le sujet de la prévention qui a rencontré un très grand succès. Et de nouveaux appels à projets vont suivre, tous publiés et consultables sur le site : [politiques-sociales.caissedesdepots.fr/appels-projets](https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/appels-projets)



Pour écouter  
l'intégralité de l'interview  
et prendre connaissance  
des perspectives 2024

# RETRAITE

La direction des politiques sociales (DPS) de la Caisse des Dépôts (CDC) gère 6 régimes de retraite obligatoires : la CNRACL, l'Ircantec, le RAFP, la Retraite des Mines, le Fonds Spécial des Pensions des Ouvriers des Établissements Industriels de l'État (FSPOEIE) et la Retraite de la Banque de France.

Ces caisses de retraite comptent 7,6 millions d'actifs et 4,3 millions de pensionnés, soit 1 retraité sur 5 en France. La DPS a rempli ses missions en versant aux dates prévues plus de 32 milliards d'euros de prestations retraite et en traitant dans les délais 705 000 demandes de retraite garantissant ainsi la continuité des ressources des assurés.

Force de proposition, la Caisse des Dépôts souhaite conforter, son rôle majeur de gestionnaire et d'opérateur de référence pour les régimes publics et assimilés. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les travaux de mutualisation d'une partie de ses systèmes d'information avec ceux du Service des retraites de l'État (SRE).



**> Pour Fatou, la Caisse des Dépôts simplifie les démarches pour préparer sa retraite**

## Réforme des retraites

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts s'est mobilisée pour intégrer dans les outils et les services mis à la disposition des affiliés et des employeurs les nouvelles dispositions introduites par la réforme des retraites.

Dès juin 2023, *Mon estimation retraite*, le simulateur disponible sur *Ma retraite publique* a pris en compte le relèvement de l'âge légal de départ, l'augmentation de la durée d'assurance, les nouvelles conditions de la retraite anticipée pour carrière longue et l'augmentation du minimum de retraite.

## Mutualisation des SI CDC et SRE

En avril 2023, le calcul, la génération, l'acheminement des premiers paiements et l'alimentation de la comptabilité de l'État ont été réalisés pour un premier groupe de 850 000 pensionnés géré par le Service des retraites de l'État (pensions versées au titre de la Légion d'honneur, des médailles militaires et de la retraite des combattants) dans le système de paiement de la Caisse des Dépôts. À fin juin, près de 250 000 paiements ont été émis.

Les applications gérant ces pensions ont été déployées sur les postes de travail des Centres de gestion des retraites (CGR) du réseau DGFIP.

## Peps' et Ma retraite publique

La plateforme *PEP's* a connu tout au long de l'année 2022 l'enrichissement de son offre de services à destination des employeurs publics avec des simplifications pour les centres de gestion. Par exemple, pour les employeurs immatriculés à la CNRACL et à l'Ircantec, le déploiement progressif du service qui met à leur disposition des données de synthèse relatives à la carrière de leurs agents.

La plateforme *Ma retraite publique* a poursuivi sa modernisation technique et fonctionnelle avec la livraison à l'été 2022 de nouveaux parcours personnalisés en fonction du profil des utilisateurs.

## Mes contrats épargne retraite

La Caisse des Dépôts et l'Agirc-Arrco ont développé pour le compte de l'Union retraite *Mes contrats épargne retraite*. Ce nouveau service permet aux bénéficiaires potentiels de retrouver facilement les produits d'épargne retraite souscrits tout au long de leur carrière.

À ce jour, plus de 15 000 000 de contrats ont été enregistrés par les organismes de gestion des retraites supplémentaires (OGRS) dans la base d'information du service.

Depuis l'ouverture du service, 2 millions d'épargnants ont consulté la liste de leurs contrats.

# FORMATION PROFESSIONNELLE

La Caisse des Dépôts, au travers de l'action de sa direction des politiques sociales, est devenue l'acteur de référence dans le monde de la formation professionnelle avec le développement et la gestion du Compte personnel de formation (CPF) et son service numérique Mon Compte Formation. Ce rôle a été conforté par le renouvellement de la convention d'objectifs et de performance le 30 juin 2023, qui matérialise la confiance de l'État dans l'institution.

Les passeports de compétences et de prévention destinés à valoriser, pour le premier, l'ensemble des compétences acquises par un actif au cours de ses études et de son parcours professionnel et, pour le second, ses connaissances en matière de santé et sécurité au travail ont été ajoutés récemment aux services proposés par le CPF.

Le droit individuel à la formation des élus (DIFE depuis 2017) est intégré à la plateforme via le service Mon Compte Élu. Ouvert aux élus locaux depuis 2022, ce nouveau service leur permet de consulter leurs droits et d'acheter les formations éligibles.



*➤ Pour Marc, la Caisse des Dépôts simplifie sa reconversion professionnelle*

## Sécurisation et régulation du CPF

Dès février 2022, les *Acteurs de la compétence* ont signé une charte de déontologie pour prévenir la fraude dans l'utilisation de Mon Compte Formation. En mars et en juillet, deux campagnes de communication ont sensibilisé le public sur les bons réflexes à adopter en cas de suspicion ou de fraude avérée et sur « les faux bons plans ».

Pour renforcer encore la régulation de l'offre et la sécurisation du dispositif, les pouvoirs publics et la Caisse des Dépôts ont mis en œuvre des évolutions techniques et juridiques du dispositif, comme le label Qualiopi ainsi que l'identification des usagers via FranceConnect+.

## Abondements et partenariats

Des conventions d'abondement et de partenariats ont été signées avec plusieurs entreprises, branches professionnelles et Régions.

### — Conventions d'abondements

- Ocapiat, opérateur de compétences pour les secteurs agricole, alimentaire et pêche, en mars
- Branche de la mutualité et Uniformation, en mars
- Branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif et Opcosanté, en avril
- Afdas, opérateur de compétences des intermittents du spectacle, en juillet
- Régions : Pays-de-la-Loire, Hauts-de-France, Occitanie, Bourgogne-Franche-Comté, Guadeloupe, Nouvelle-Aquitaine

### — Partenariats

- Fédération nationale des auto-entrepreneurs, en juillet
- Union des entreprises de proximité, en septembre

## Mon compte élu et Agora

En janvier 2022, *Mon Compte Élu* est intégré à *Mon Compte Formation*. C'est un service dématérialisé, gratuit et simple, dédié aux élus locaux pour se former afin de mieux accomplir leurs missions électives ou de préparer leur réinsertion professionnelle à l'issue de leur mandat.

Agora, la plateforme numérique de référence pour la centralisation des données de la formation professionnelle (« data hub ») a été mise en œuvre par la Caisse des Dépôts à la demande de la Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

## Perspectives 2023

Un nouveau service public voit le jour en 2023 : SOLTéA, le service en ligne dédié aux 1,6 million d'employeurs redevables du solde de la taxe d'apprentissage ainsi qu'aux plus de 11 000 établissements qui sont habilités à le percevoir.

*Passeport de compétences* et *passeport de prévention* sont deux nouveaux outils qui ont pour vocation d'accompagner les Français dans leur vie professionnelle et valoriser leurs compétences.

Tout au long de l'année, des partenariats et conventions d'abondement vont être signées avec de nouvelles Régions et de nouvelles branches professionnelles.

# COHÉSION SOCIALE

handicap



➤ *Pour Martin, la Caisse des Dépôts simplifie l'accès à une pleine scolarité*

*Mon Parcours Handicap* est le site d'information et d'orientation officiel destiné aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants. Il est développé depuis 2020 pour le compte de l'État, par la Caisse des Dépôts en partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Il propose de nombreuses informations, notamment sur les droits et les démarches, l'emploi et la formation, la scolarisation et les études supérieures et les aides techniques.

La direction des politiques sociales gère par ailleurs le *Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique* (FIPHFP). Il a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des trois fonctions publiques.

## Mon parcours handicap

Après la publication des rubriques dédiées à la scolarité, aux études supérieures, à l'emploi et à la formation professionnelle, le site *Mon Parcours Handicap* s'est enrichi de nouveaux contenus consacrés au choix des aides techniques qui facilitent la vie des personnes en situation de handicap, ainsi qu'à leur vie intime et à la parentalité en septembre.

La fréquentation de *Mon Parcours Handicap* progresse rapidement. Il totalise plus de 2,5 millions de visites entre janvier et juin 2023, soit autant que pour toute l'année 2022.

## Des projets innovants

La direction des politiques sociales développe son expertise Handicap sur de nombreux projets :

- déploiement d'une démarche de villes handi-accueillantes, par exemple à Laval avec Make.org
- *Le comptoir des solutions*, plateforme de solutions innovantes
- *Ma Boussole Aidants* et *Ma boussole territoires*, cartographies locales et nationale des services de proximité pour les personnes âgées ou en situation de handicap
- animation du réseau *Handicap & Innovation* pour simplifier le parcours des créateurs de start-up et fédérer les réseaux d'accompagnement, de conseil et de financement.



## grand âge et santé



➤ Pour Madeleine, la Caisse des Dépôts favorise un habitat autonome adapté

La direction des politiques sociales coordonne les projets Grand âge et santé émanant des diverses entités du groupe Caisse des Dépôts.

Elle est membre de l'association *Innovation santé et territoires (Assist)*, en partenariat avec le groupe VyV dans le but d'identifier, soutenir et accélérer le déploiement de dispositifs innovants et répliquables pour favoriser l'accès à la santé dans les territoires.

En partenariat avec le réseau Hapa et la Fondation Petits frères des pauvres, elle a fondé l'association *Hapi* qui proposent une plateforme destinée à faciliter et structurer le déploiement de l'offre d'habitat inclusif.

La Caisse des Dépôts est membre fondateur de l'association *Arpavie*, gestionnaire de résidences autonomie et prestataire de services à la personne.

### Santé

La direction des politiques sociales a publié l'annuaire des participations du groupe Caisse des Dépôts qui établit une cartographie des 36 entreprises en santé numérique soutenues par le Groupe et une vision consolidée du périmètre couvert dans le parcours santé-prévention des citoyens.

L'Association *Innovation, santé et territoires (Assist)*, a lancé en mars 2023 un appel à projets innovants sur la prévention en santé pour promouvoir l'activité physique et les bonnes habitudes de vie pour bien vieillir : 12 projets ont été primés sur 300 reçus.

### Hébergement pour le grand âge

Depuis septembre 2022, la plateforme *Hapi* propose aux acteurs des territoires et aux porteurs de projets une cartographie interactive des projets locaux, en cours et à venir, afin que les acteurs disposent d'une meilleure connaissance des solutions possibles.

Inaugurée en mars 2023, la première plateforme gérontologique de Villiers-le-Bel est conçue pour offrir, sur un seul site, un accueil complet et adapté des personnes fragilisées par l'âge, quels que soient leurs profils et leurs besoins.

# LES MANDATS ET FIDUCIES

- 10 mandats gérés pour compte de tiers, 7 fiducies, 1 association : 16 300 paiements pour 32,8 Md€, dont 13,1 Md€ pour le Fonds national d'aide au logement et 11,2 Md€ pour l'Accès régulé à l'énergie nucléaire historique.  
Évolution sur l'année : +30 % en volume et +11 % en valeur.
- Programme d'investissements d'avenir (PIA)/France 2030 : 839 paiements pour 1,2 Md€ (+17% en volume et +6% en valeur).
- Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) : 228 paiements pour 88 M€, en croissance significative également par rapport à 2021.
- Fonds ARENH : 687 M€ de garanties validées en décembre 2022 pour 103 opérateurs.
- Association Presse et Pluralisme : 18 800 dons défiscalisés au profit de 41 titres de presse français.



Tous les fonds et mandats gérés par la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts



## L' Appel à projet « la Grande fabrique de l'image » – France 2030

Dans le cadre de France 2030, plan d'investissement qui succède au PIA, la direction des Finances de la DPS est en charge de l'appel à projets la *Grande Fabrique de l'Image* en lien avec le Centre National du Cinéma, la Banque des territoires et la direction Juridique de la CDC (volet aides d'État important). Cette action vise à développer des studios de tournage et des infrastructures de production et de post-production d'une part, à développer la formation des talents de demain aux nouveaux métiers et aux nouvelles écritures d'autre part.

L'appel à projet est doté d'une enveloppe de 350 M€. 175 projets ont été déposés, donnant lieu à la sélection en mai 2023 de 71 projets par un comité de sélection composé d'experts indépendants. Les annonces ont été effectuées par le gouvernement à l'occasion du festival de Cannes et la phase de conventionnement s'ouvre désormais avec les projets lauréats, ce qui permettra le versement d'un acompte à la signature de la convention.

## Fonds de compensation

**Mutualisation de la charge de prestations à caractère social entre employeurs, territoriaux ou hospitaliers, ou inter-régimes.**

• **8 fonds** : FNC TC, FNC TNC, RCP, CNAF, FMFF, FCAATA, FMIS (ex FMESPP), FEH.

• **47 000 établissements gérés** (Employeurs/ Personnes morales, destinataires de paiement FMIS).

- Plus de **30 000** paiements.
- **585,1** M€ encaissés.
- **993** M€ de prestations versées.





## Registre national des gaz à effets de serre : outil de régulation des émissions de CO<sub>2</sub>

Colonne vertébrale du système européen des quotas d'émission de gaz à effet de serre (GES), le *Registre des quotas d'émission de GES* est géré par la Caisse des Dépôts depuis 2005 pour le compte de l'État. Ce dispositif est central pour réaliser l'objectif de neutralité carbone à l'échelle de l'UE d'ici à 2050.

Il s'agit de tracer comptablement les engagements pris par la France au titre de la politique climatique européenne, déclinés sur les secteurs dits « assujettis » (aviation civile

et installations industrielles), qui se voient attribuer des quotas limités. En 2022, le registre national gère 1 400 comptes : 1 200 installations industrielles fixes, 100 exploitants d'aéronefs et 100 comptes d'opérateurs de marché. L'extension du marché carbone européen au secteur du transport maritime dès 2024, et aux secteurs du bâtiment et du transport routier à partir de 2026 devraient engendrer une croissance de l'activité.

## Développement de fiducies environnementales : l'exemple de Stock CO<sub>2</sub>



Dans le cadre de sa mission de gestion des fiducies, DFi-DPS accompagne la Mission fiducies de la Banque des territoires dans la création de fiducies dans le champ environnemental.

En 2022, elle a ainsi participé à la création de la fiducie Stock CO<sub>2</sub> pour laquelle la CDC intervient en tant que tiers de confiance, dans le but de sécuriser au sein d'un patrimoine fiduciaire les sommes et les flux financiers afférents aux opérations de compensation carbone.

Le développement de mécanismes de compensation carbone sur la base du Label Bas carbone créé en

2029 par le Ministère de l'écologie, permet en effet aux entreprises finançant des projets éco-responsables « positif en carbone » de compenser leurs propres émissions de gaz à effet de serre.

La société Stock CO<sub>2</sub>, opérateur de compensation carbone, établit ainsi l'interface entre les porteurs de projets éco-responsables et les entreprises manifestant la volonté de compenser leur émission de gaz à effet de serre par le financement des projets.

Ce modèle devrait donner lieu à de nouvelles fiducies dans les prochaines années.



## Fonds national de prévention de la CNRACL

**Le Fonds national de prévention de la CNRACL établit les statistiques nationales des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT-MP) pour les fonctions publiques territoriale et hospitalière. Il élabore des recommandations d'actions de prévention, participe au financement des démarches des employeurs et lance des appels à projets ciblés portant sur des priorités d'actions préalablement identifiées.**

- Maintien du vecteur de l'appel à projets comme modalité d'intervention privilégiée du FNP avec la clôture de celui relatif à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail des ATSEM (diffusion d'une recommandation en 2023), le lancement effectif des travaux avec des employeurs des deux versants au titre de trois appels à projets (auxiliaires de puériculture, métiers des services à la personne à domicile, prévention des risques en lien avec l'exposition aux violences externes) et enfin le lancement d'un appel à projets portant sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail des équipes soignantes en milieu hospitalier.
- Le renforcement des partenariats avec la signature d'une convention avec l'ANFH (Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier) et l'autorisation de conclure une convention avec l'OPPBTBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics).

- Présence auprès des employeurs publics aux salons « Préventica », à « Sant'Expo » ainsi qu'au congrès annuel de la FNCDG (Fédération nationale des centres de gestion).
- Refonte du site de l'Espace droit de la prévention de la CNRACL et le déploiement de nouveaux services

### Ces actions se sont traduites par :

- **4,91 M€** payés dont **4,5 M€** au titre d'actions soutenues pour **78** employeurs accompagnés,
- **6,93 M€** d'engagements financiers dont **95%** à destination directe des employeurs,
- Plus de **19 000** employeurs utilisant le système d'information Prorisq, suivi et gestion des AT-MP pour près de **820 000** agents affiliés.

# GESTION FINANCIÈRE

La direction des finances assure les missions de gestion de trésorerie, gestion financière, pilotage des flux et comptabilité des fonds et régimes gérés par la direction des politiques sociales (DPS).

Les flux financiers gérés par DFi représentent au total plus de 140 Md€ en 2022.

## Financements reçus

- Ensemble des fonds gérés par la DPS : **72,8 Md€**
- dont retraite/invalidité/accident du travail/indemnisation professionnelle : **35,7 Md€**

## Prestations versées

- Ensemble des fonds gérés par la DPS : **71 Md€**
- dont retraite/invalidité/accidents du travail/indemnisation professionnelle : **34,1 Md€**

## Actifs financiers sous gestion

- **15 Md€**

## Comptabilité

- Établissement des comptes de **60** fonds ou régimes au 31 décembre 2022
- Certification sans réserve des fonds audités par les commissaires aux comptes (à **98%**)
- Refonte en cours du SI comptable de la DPS et déploiement d'une démarche DATA.

## Gestion financière

- Suivi de plus de **190** comptes bancaires numériques
- Plus de **1 000** ordres de placement par an et un encours de trésorerie moyen placé en OPCVM de trésorerie de près d'**1,35 Md€** et des financements pour **3,1 Md€** au 31 décembre 2022.

## Une gestion des réserves de l'Ircantec à la pointe des démarches ISR

Gestionnaire des réserves de l'Ircantec (13,98 Md€ fin 2022, trésorerie incluse), la direction des finances accompagne le régime dans sa politique d'investisseur responsable, initiée en 2013 avec une Charte ISR incluant une politique d'exclusion (énergies fossiles et tabac), une politique de vote et une politique d'engagement actionnarial.

Fin 2022, 16,5 % des réserves de l'Ircantec sont désormais dédiés au financement de la transition écologique et énergétique. Le portefeuille d'entreprises cotées de l'Ircantec est par ailleurs positionné sur une hausse des températures dans une fourchette de 1,5° à 2 °C à l'horizon 2030 en ligne avec son objectif initial et avec les Accords de Paris.

La feuille de route de la nouvelle mandature de l'Ircantec a, par ailleurs, fixé des objectifs ambitieux en termes ISR. Face à l'urgence climatique, l'Ircantec a renforcé ses engagements afin d'inscrire ses réserves dans une trajectoire de réduction de ses émissions compatible avec un scénario 1,5°C, en cohérence avec les récentes projections du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Dans ce cadre, une politique d'exclusion progressive a été définie, alignée dès 2024 sur les exclusions Paris Aligned Benchmark (PAB), qui cible les entreprises qui n'adoptent pas de plan de sortie du charbon d'ici 2030 ou qui poursuivent l'exploitation de gisements de pétrole et de gaz non conventionnels, segment le plus émetteur de CO<sub>2</sub>, ou qui développent de nouvelles capacités de production d'énergie fossile. Cette politique d'exclusions a été mise en œuvre dans l'ensemble des fonds de l'Ircantec dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2022. La charte ISR a été mise à jour en décembre 2022 afin de prendre en compte la nouvelle politique sur le tabac et les armes controversées.



# ÉTUDES

L'année 2022 a été marquée par une activité soutenue en matière de projections de long terme (2070) de la situation financière des régimes dont la direction des politiques sociales (DPS) assure la gestion. Pour la CNRACL, des projections financières à long terme, fondées sur les nouvelles projections démographiques et de population active de l'Insee et une révision à la baisse des hypothèses de gains tendanciels de productivité, ont été livrées au Conseil d'orientation des retraites (COR). L'impact sur les perspectives financières de l'Ircantec des révisions à la baisse des hypothèses de productivité du COR a également été étudié dans le cadre du rapport technique 2022.

En outre, dans le cadre de l'instruction de la réforme des retraites finalement adoptée en 2023, la direction des études et des statistiques de la DPS a été abondamment saisie dès le milieu de l'année 2022 pour évaluer l'impact sur les régimes des évolutions envisagées.

L'année 2022 a aussi été marquée par une activité soutenue sur les sujets de formation professionnelle : les outils de prévision de dépenses à horizon de 2 ans ont été améliorés et une attention particulière a été portée aux importantes disparités de taux de recours à la formation professionnelle financée par le CPF par les actifs occupés, qu'il s'agisse de disparités territoriales ou bien en termes de situation d'emploi (CDI, CDD ou intérim, niveau de salaire).

Par ailleurs la thématique du vieillissement a fait l'objet de plusieurs études portant notamment sur les disparités territoriales en matière d'accès aux services de santé auxquels les personnes âgées recourent le plus, mais aussi sur la mobilité résidentielle des seniors. Les estimations de différentiels d'espérance de vie entre affiliés à la CNRACL ont par ailleurs fait l'objet d'une actualisation et ont été déclinées au niveau des grands corps et cadres d'emploi : agents techniques territoriaux, infirmiers, aides-soignants.

Enfin, le succès de la collection *QPS Les brèves*, créée à l'automne 2020, ne se dément pas : ce format de quatre pages accessible au grand public contribue à améliorer la visibilité de la DPS comme opérateur sur l'ensemble du champ des politiques sociales.

## A VENIR



19-20 | OCT

**COLLOQUE**  
**RETRAITE ET VIEILLISSEMENT**  
édition 2023

**Économie, sociologie et démographie sur les retraites et le vieillissement**



Accédez à toutes les publications **Questions Politiques Sociales**.

## Les dernières parutions de Questions Politiques Sociales

### Les études

**N° 38** : La mobilité résidentielle des seniors

**N° 39** : Espérance de vie des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers : un regard sur des emplois spécifiques

**N°40** : Le recours au CPF : une analyse territoriale

### Les brèves

**N°18** : L'évolution des effectifs et des caractéristiques des nouveaux pensionnés des fonctions publiques territoriale et hospitalière : quelle influence des réformes ?

**N°19** : Quelle exposition aux accidents du travail et aux maladies professionnelles des agents de la fonction publique des services départementaux d'incendie et de secours ?

**N°20** : Les fonctionnaires hospitaliers et territoriaux bénéficiaires d'une pension d'invalidité : qui sont-ils ?

# Répondre aux **attentes** **présentes et futures** **des Français** et agir face aux défis sociétaux

Depuis octobre 2021, la direction des politiques sociales (DPS) de la Caisse des Dépôts déploie son plan stratégique *Cohésion 2025*. Son nom reflète l'ambition de la Caisse des Dépôts de devenir un acteur de référence des politiques sociales et sa volonté d'associer au plan stratégique l'ensemble de ses collaborateurs tant dans sa construction que dans sa mise en œuvre.

*Cohésion 2025* se structure ainsi autour de trois domaines d'intervention :

- la retraite - devenir le gestionnaire de référence des régimes publics de retraite ;
- la formation professionnelle - être l'opérateur central de la formation professionnelle et des compétences ;
- la cohésion sociale : handicap et grand âge, santé - faire du groupe Caisse des Dépôts un acteur majeur de la cohésion sociale.

Cette ambition de développement au service de l'accompagnement des parcours de vie des Français nécessite de la performance et de l'innovation. Les trois domaines d'intervention sont donc croisés avec trois défis qu'entend relever la DPS :

- être compétitif
- se développer
- innover.



**POUR EN  
SAVOIR +**

## Réalisations majeures Cohésion 2025 en 2022

### Retraite

- Intégration de la population du Service des Retraites de l'État et de leurs contrats d'affiliation dans le référentiel client unique.
- Livraison d'une version modernisée de *Ma retraite publique* pour les actifs et les retraités, enrichissement de l'offre de services de *PEP's* à destination des employeurs publics.
- Migration dans le répertoire de gestion des carrières unique (RGCU) des données carrière de l'Ircantec et de Retraite des Mines.
- Livraison sur info-retraite et *Mon compte retraite* du service *Mon épargne retraite* permettant aux épargnants de consulter les contrats de retraite supplémentaire auxquels ils ont souscrit.

### Formation professionnelle

La DPS consolide son positionnement d'acteur de référence de la formation professionnelle continue (près de 6 millions de dossiers de formation financés par Mon Compte Formation) et élargit ses missions dans le champ des compétences et de l'apprentissage.

- Nouveaux partenariats conclus avec les régions et opérateurs de compétences/ branches professionnelles pour permettre le co-financement des dossiers de formation via des abondements.
- Ouverture du portail d'information du *passport prévention*.
- Développement de *SOLTéA*, plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage ouverte en mai 2023.

### Cohésion sociale

- **Renforcer le rôle du Groupe dans le champ du handicap**  
Création en lien avec la Banque des territoires et Bpifrance du réseau *Handicap & Innovation* qui regroupe les principales structures d'accompagnement et de promotion de l'innovation dans le domaine du handicap
- **Coordonner les actions du Groupe au service de l'habitat des personnes âgées**  
Ouverture de la plateforme [monhabitatinclusif.fr](http://monhabitatinclusif.fr) par l'association *Hapi* destinée à faciliter et structurer le déploiement de l'offre d'habitat inclusif en accompagnant les porteurs de projets tout au long de leur parcours, de l'idée au projet et à la réalisation.

### Nos défis

- **Être compétitif**  
Renforcement des dispositifs de prévention et de détection des fraudes pour le CPF avec la mise en place de la nouvelle procédure d'enregistrement des organismes de formation et de l'identification *FranceConnect* +
- **Nous développer**  
Lancement de l'École des politiques sociales pour accompagner la stratégie de transformation de la Caisse des Dépôts.
- **Innover**  
À Bordeaux, 1 400 collaborateurs ont pris place dans les nouveaux locaux du site « *Amédée Saint-Germain* » qui offre des aménagements répondant aux nouveaux modes de travail et portent un fort engagement écologique. La seconde phase du nouveau site d'Angers est aussi bien avancée.

## La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts accompagne les parcours de vie.

Elle concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale.

Elle intervient principalement dans quatre domaines, historiques ou plus récents :

- **les retraites** : retraite de base des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL), des ouvriers de l'État (FSPOEIE), des mineurs et des personnels de la Banque de France, retraites complémentaire et additionnelle des fonctionnaires (Rafp) et des agents non titulaires (Ircantec) des trois fonctions publiques.
- **la formation professionnelle** : Mon Compte Formation et Mon compte élu pour les élus locaux,
- **le handicap** : plateforme de services Mon Parcours Handicap et insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp),
- **le grand âge et la santé** : pilotage et accompagnement des projets émanant des diverses entités du Groupe Caisse des Dépôts.

Au service de plus de 70 fonds et partenaire privilégié de 55 000 employeurs publics, la DPS apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et aux pouvoirs publics.



Tout savoir sur la DPS  
et son organisation



Les sites  
de la direction  
des politiques  
sociales

Caisse des Dépôts  
Direction des politiques sociales  
12 avenue Pierre Mendès France  
75914 Paris cedex 13  
Tél : 01 58 50 00 00  
[politiques-sociales.caissedesdepots.fr](http://politiques-sociales.caissedesdepots.fr)



Ensemble, faisons grandir la France